

# 1<sup>er</sup> Rallye des 3 Loups (VHC)

## PRE-REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : **Lundi 18 avril 2011.**

Ouverture des engagements : **Lundi 18 Avril 2011.**

Clôture des engagements : **lundi 16 mai 2011.**

Parution du road-book : **Dimanche 22 mai 2011.**

Dates et heures des reconnaissances :

**Dimanche 22 mai de 14h à 18h00 et vendredi 27 mai de 15h à 19h00.**

Vérification des documents et des voitures : **Vendredi 27 mai 2011 et samedi 28 juin.**

Heure de mise en place du parc de départ : **Samedi 28 mai 2011 à 9h00.**

1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs : **Samedi 28 mai 2011 à 9h00, mairie de Châtenois (88).**

Publication des équipages admis au départ : **Samedi 28 mai 2011 à 9h30, mairie de Châtenois (88).**

Briefing écrit remis aux équipages lors des contrôles administratifs art 3.2.7

Départ de : **Chatenois(88) à 10h00.**

Publication des résultats partiels : **Parc fermé (champ de foire).**

Arrivée à : **Chatenois(88) à partir de 18h35.**

Vérification finale : **Garage 3G à Châtenois.**

Publication des résultats du rallye : **30 Min après l'arrivée du dernier concurrent à Châtenois (88).**

Remise des prix : **le samedi 28 mai à partir de 21h45 au garage Renault Patrick Gilbert à Châtenois (88).**

### ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Nancy, organise les 27 et 28 mai 2011, en qualité d'organisateur Administratif et technique le 1<sup>er</sup> rallye des 3 Loups Vhc en doublure du 8<sup>ème</sup> rallye régional Mouzon Frézelle.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro **R199** en date du **21 avril 2011.**

#### *Comité d'Organisation*

Président : **Gilbert CLAUDE.**

Membres : **Les membres de l'Asa Nancy.**

Secrétariat du Rallye, Adresse : **Asa Nancy 20 Grand rue 54280 SEICHAMPS.**

Téléphone : **Fixe. : 0975 33 63 02      Port. : 06 17 61 56 45      Fax : 03 83 21 19 35.**

**Site internet. : [www.asanancy.com](http://www.asanancy.com) Email. : [asa.nancy@laposte.net](mailto:asa.nancy@laposte.net)**

Permanence du Rallye : **Mairie de Châtenois (88).**

Lieu, date, horaire : **Mairie de Châtenois (88) pendant la durée de l'épreuve.**

#### *Organisateur technique*

Nom : **ASA NANCY.**

Adresse : **20 Grand 54280 SEICHAMPS.**

#### **1.1P. OFFICIELS**

Idem 8<sup>ème</sup> rallye régional Mouzon Frézelle. **commissaire Technique responsable Vh.**

### **1.3P. VERIFICATIONS**

#### **Administratives : Garage PEUGEOT/CITROEN à Chatenois (88)**

**Vendredi 27 mai 2011 de 17h45 à 20h45 et Samedi 28 mai 2011 de 6h45 à 8h15**

Les documents suivants doivent être présentés aux vérifications administratives :

- permis de conduire
- Licence.

#### **Techniques : Garage PEUGEOT/CITROEN à Chatenois (88)**

**Vendredi 27 mai 2011 de 18h à 21h et Samedi 28 mai 2011 de 7h00 à 8h30**

Documents officiels de la voiture : l'équipage devra présenter la fiche d'identité ou PTH pour véhicule historique délivré par la FFSA ou un « laissez passer » de véhicule pour parcours de régularité historique FIA

A l'issue des vérifications administratives et techniques les voitures seront obligatoirement placées en parc fermé.

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES**

### **3.1.P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

Les demandes d'engagement seront reçues dès la parution du présent règlement jusqu'au **Lundi 16 mai 2011 minuit** (cachet de la poste faisant foi) dûment complétée **accompagnée des droits d'engagement** à l'adresse ci-dessous :

#### **ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE NANCY**

**20 Grand rue**

**54280 SEICHAMPS**

**Téléphone: 09 75 33 63 02 Fax 03 83 21 19 35**

### **3.1.1P. ANNULATION**

L'asa Nancy se réserve le droit d'annuler l'épreuve si, à la date de clôture des engagements précisée au règlement, le nombre des demandes d'engagement est inférieur à 50% du nombre de voitures admises, ou si des circonstances majeures s'opposent au déroulement de l'épreuve. Dans ce cas, l'Asa Nancy fera connaître sa décision aux intéressés par pli individuel.

### **3.1.2P REMBOURSEMENT**

L'asa Nancy remboursera, avec réduction variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de l'épreuve, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- 20% pour les demandes reçus 8 jours et plus avant l'épreuve,
- 40% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 30 voitures maximum. Dans le cas où le nombre des engagés au 8<sup>ème</sup> rallye régional Mouzon Frézelle (140 voitures) et du 1<sup>er</sup> rallye des 3 Loups VHC ne seraient pas atteint, le nombre des engagés au 1<sup>er</sup> rallye des 3 Loups VHC sera augmenté sans toutefois que le total des 2 rallyes ne dépasse les 180 voitures. Une liste d'attente pourra être créée.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 250 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 500 €

Ces droits d'engagement comprennent :

- Le road-book
- Deux plaques de rallye.

- Les numéros et panneaux de portières.

**3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

**3.2.1P.** Le départ ne sera autorisé qu'aux équipages exclusivement composés de 2 personnes.

### **3.2.2P**

Les deux membres de l'équipage seront désignés comme pilote et copilote.

Le pilote doit être titulaire du permis de conduire. L'âge minimum d'un équipier est de 16 ans.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1P. VOITURE ADMISES**

**Conforme au règlement standard F.F.S.A.**

Les voitures doivent posséder le PTH

Seuls les véhicules correspondant à l'annexe K du code sportif international sont autorisés.

Sont admis les voitures à définition routière de l'annexe K en vigueur, homologuées FIA / FFSA, pour les périodes E, F, G1, G2, H1, H2 et I.

Les catégories sont les suivantes :

Tourisme de série (T) – Tourisme de compétition (CT) – Grand tourisme (GT) – Grand tourisme de compétition (GTS) - Grand tourisme prototype (GTP).

Définition des périodes de l'annexe K :

<i>Période A</i> avant 1905	<i>Période B</i> 1905 à 1918	<i>Période C</i> 1919 à 1930	<i>Période D</i> 1931 à 1946
<i>Période E</i> 1947 à 1961	<i>Période F</i> 1962 à 1965	<i>Période G1</i> 1966 à 1969	<i>Période G2</i> 1970 à 1971
<i>Période H1</i> 1972 à 1975	<i>Période H2</i> 1976	<i>Période I</i> 1977 à 1981	

Exceptionnellement, les voitures de la période J, seront acceptées qu'en fonction des places disponibles et feront l'objet d'un classement spécifique.

L'organisateur pourra refuser d'admettre une voiture qui ne satisferait pas à « l'esprit » et à l'aspect de la période donnée.

L'organisateur peut regrouper et / ou subdiviser toutes les classes.

Les voitures doivent être conformes au code de la route des pays traversés ; un extincteur et un triangle de signalisation sont obligatoires.

### **4.3P. ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

L'assistance est autorisée **uniquement** dans la zone d'assistance prévue à cet effet signalée dans le road book.

**Important: une bâche sous chaque voiture de course est obligatoire dans la zone d'assistance**

Dans chaque parc d'assistance il est demandé obligatoirement aux concurrents :

- ❖ de ne pas piqueter
- ❖ de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.
- ❖ de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

La pénalité pour défaut est de 200€

#### 4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

### ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier (idem 8<sup>ème</sup> rallye Mouzon Frézelle).

### ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

#### 6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye des 3 Loups représente un parcours de **168 km**.

Il est divisé en **1 étape et 3 sections**.

Il comporte **2 épreuves spéciales à parcourir 3 fois**, d'une longueur totale de **43,8 km**.

Les épreuves spéciales sont : **ES 1 Beaufremont et Es 2 la Frézelle**.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

#### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

##### 6.2.1P. ROAD-BOOK

Les road-book seront disponibles le :

**Dimanche 22 mai 2011, de 14h à 18h et le vendredi 27 mai 2011, de 15h à 18h au BAR DES SPORTS à Chatenois**

**Ou aux horaires des vérifications administratives au garage PEUGEOT/CITROEN à Chatenois le vendredi 27 mai 2011.**

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

**Dimanche 22 mai de 14h à 18h00 et le vendredi 27 mai de 15h à 19h00.**

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **3 maximums** et des contrôles seront effectués.

Elles devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation F.F.S.A. et dans le strict respect du Code de la Route comportant notamment l'interdiction du bruit et de la vitesse afin de ne pas gêner les riverains. Les concurrents auront obligation d'apposer sur le pare-brise de leur véhicule, en haut et à droite, un sticker de contrôle de reconnaissances, qui leur sera remis en même temps que le road-book.

### ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

#### 7.1P. Ordre de départ

Le départ sera donné devant le 8<sup>ème</sup> rallye Mouzon Frézelle.

#### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

**Conforme au règlement standard FFSA.**

### ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

### ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

Pas de remise en espèce.

SCRATCH	1 <sup>er</sup>	1 coupe	
	2 <sup>ème</sup>	1 coupe	
	3 <sup>ème</sup>	1 coupe	
PERIODE	1 <sup>er</sup>	1 coupe	
	2 <sup>ème</sup>	1 coupe	(si 6 partants)
	3 <sup>ème</sup>	1 coupe	(si 10 partants)
	4 <sup>ème</sup>	1 coupe	(si 15 partants)

1 coupe au 1er Equipage Féminin

La remise des prix se déroulera le samedi 28 mai 2011

**GARAGE RENAULT CHATENOIS**  
A

**21H45**

**Contact :**  
**ASA NANCY**  
20 Grand rue 54280 SEICHAMPS  
www.asanancy.com e mail : [asa.nancy@laposte.net](mailto:asa.nancy@laposte.net)

**TEL : 09 75 33 63 02 FAX : 03 83 21 19 35**

Site Dédié au rallye du Mouzon Frézelle et 1<sup>er</sup> rallye des 3 Loups :

<http://www.wix.com/racingcommunication/mouzon-frezelle-2011>